

Les lingettes dites «jetables»

Un véritable fléau pour les égouts



Des répercussions dommageables sur nos infrastructures

Les lingettes représentent un risque bien réel pour la pérennité des infrastructures en eau, en plus d'engendrer des frais exorbitants pour les municipalités québécoises.

Contrairement au papier de toilette, les lingettes ne se désagrègent pas une fois dans les égouts. Elles restent intactes, s'accumulent et bloquent les canalisations.

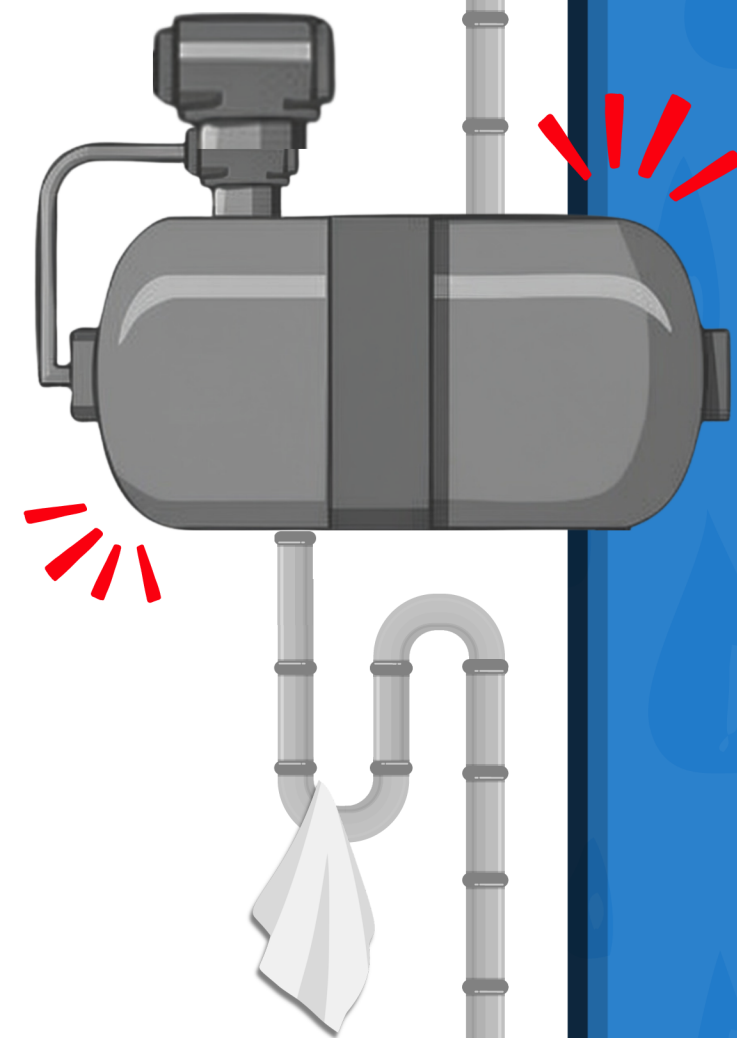
Au Canada, il n'existe aucune lingette réellement jetable dans les toilettes ni de normes, réglementation ou définition officiellement reconnue comme étant « jetable dans les toilettes ».



L'absence d'un cadre réglementaire clair, combinée à une confusion concernant l'étiquetage des lingettes, ainsi qu'à un manque d'information du public, incite les utilisateurs à perpétuer ce mauvais geste.

Les principales conséquences liées aux lingettes

- La mise en péril de la pérennité des infrastructures en eau, dans un contexte où le Québec fait face à un déficit de maintien d'actifs estimé à 19,3 G\$;
- La mobilisation accrue des ressources humaines déjà rares dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de l'eau ;
- Le déversement d'eaux usées non traitées dans l'environnement, ce qui affecte immensément la santé des milieux aquatiques ;
- La propagation de microplastiques non filtrable par les stations d'épurations dans la chaîne alimentaire.



La solution

Le rôle des municipalités est primordial afin d'informer la population sur cette réalité. Une campagne de sensibilisation permet de promouvoir un changement dans les habitudes et dans les choix de consommation des citoyens.



Nous proposons des outils pour vous aider à protéger nos infrastructures en eau.

Trucs et astuces

1. Publier du contenu de vulgarisation scientifique concernant les lingettes jetables.
2. Afficher des signalétiques d'interdiction à des endroits stratégiques afin d'indiquer l'importance de disposer des lingettes dans les poubelles.
3. Lors des interventions de déblocage, avertir les citoyens à l'aide d'une affiche routière.
4. Seuls les produits ayant subi des tests rigoureux prouvant leur biodégradabilité et leur innocuité pour les infrastructures doivent désormais être considérés comme « flushables ».
5. **Proposer des solutions concrètes ; la meilleure solution est d'utiliser des lingettes réutilisables et sinon, de disposer des lingettes dans les poubelles, peu importe l'étiquette.**